



Guéret, le 6 mars 2017

Communiqué de presse

Vigilance orange « Vent violent »

Météo France place le département de la Creuse en vigilance orange « Vent violent » ce lundi 6 mars à partir de 14h00.

Un épisode venteux se met actuellement en place sur le littoral atlantique, se décalant rapidement dans les terres et atteignant par le Poitou-Charentes, le Limousin et la Creuse.

Le vent de secteur ouest à nord-ouest souffle en rafales et va s'intensifier à partir du début d'après-midi avec des pointes pouvant dépasser localement les 120 km/h.

L'accalmie est annoncée en première partie de nuit sur le Limousin.

Le Préfet de la Creuse appelle chacun à la plus grande prudence, et recommande aux automobilistes et aux usagers, de respecter les consignes suivantes :

Les vents violents peuvent provoquer les conséquences suivantes :

- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées
- Des branches d'arbre risquent de se rompre
- Les véhicules peuvent être déportés sur la chaussée
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière
- Des dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Le préfet recommande à chacun d'adopter les comportements suivants :

- Limiter ses déplacements. Limiter sa vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent
- Ne pas se promener en forêt. En ville, être vigilant face aux chutes possibles d'objets divers
- Ne pas intervenir sur les toitures et ni toucher, en aucun cas, à des fils électriques tombés au sol.
- Ranger ou fixer les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

Site de Météo France : www.meteofrance.com

